

la salle de spectacle

Théâtre d'Aurillac



VOCABULAIRE du THÉÂTRE

- 1 Côté jardin :**
Côté droit de la scène quand les spectateurs regardent la scène.
- 2 Côté cour :**
Côté gauche de la scène quand les spectateurs regardent la scène.
- 3 Le plateau ou la scène :**
Lieu où jouent les artistes. Le plateau désigne généralement un espace plus important que la scène puisqu'il comprend aussi les coulisses et les dessous.
- 4 L'avant-scène ou le proscenium :**
Partie de la scène la plus proche du public, située devant les rideaux. Dans un théâtre grec antique, c'est sur le « proskénion » que les acteurs jouaient. Lorsque le rideau de scène est fermé, l'avant-scène peut former un espace de jeu particulièrement étroit que l'on nomme « en éperon ».
- 5 L'ouverture de scène :**
Largeur de la scène, allant de cour à jardin.
- 6 Les coulisses :**
Parties non visibles du public, c'est à dire l'espace situé derrière les pendrillons (sur les côtés) et le rideau du fond où sont entreposés les éléments du décor, les costumes... à portée de mains des comédiens mais hors de la vue des spectateurs.
Les artistes restent dans les coulisses quand ils ne sont pas présents sur la scène.
- 7 Les pendrillons :**
Rideaux noirs utilisés généralement sur les côtés de la scène et rangés les uns derrière les autres, permettant les entrées et sorties de scène.
- 8 Rideau de fond :**
Rideau noir utilisé pour le « fond » de la scène, au lointain.
- 9 Lointain :**
Partie de la scène la plus éloignée du public.
- 10 Douche :**
Projecteur situé à la verticale, juste au-dessus d'un personnage ou d'un élément du décor qui est mis.
- 11 Les perches ou porteuses :**
Sortes de tubes, en métal, suspendus sous le gril, qui permettent d'accrocher les rideaux.
- 12 Le gril :**
Structure métallique au-dessus de la scène où sont suspendues les perches sur lesquelles on accroche des projecteurs.
- 13 Cintres**
Ensemble de la machinerie haute (gril + perches).
- 14 Les projecteurs :**
Dispositif d'éclairage, une source lumineuse. Ils peuvent être agrémentés de « gélamines », de filtres placés devant eux pour modifier la couleur ou l'aspect de la lumière diffusée.
- 15 Les balcons :**
Partie surélevée qui surplombe le parterre, où se trouvent des fauteuils pour les spectateurs et à Aurillac, la régie.
(Le dernier étage des balcons est appelé le « paradis » ou « le poulailler ».)
- 16 Le parterre :**
Partie de la salle au rez-de-chaussée où le public est installé.
- 17 Regie :**
Espace semi fermé situé au-dessus et derrière le public, d'où se fait le contrôle du son et de la lumière pendant le spectacle.